
Suzie GUTH, *Exil sous contrat. Les communautés de
coopérants en Afrique francophone*

Paris, Silex Éditions, ACCT, 1984

Sylvain Beck



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/19039>

DOI : [10.4000/etudesafriaines.19039](https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.19039)

ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2016

Pagination : 415-419

ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Sylvain Beck, « Suzie GUTH, *Exil sous contrat. Les communautés de coopérants en Afrique francophone* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 221-222 | 2016, mis en ligne le 01 avril 2016, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/19039> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.19039>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

Suzie GUTH, *Exil sous contrat. Les communautés de coopérants en Afrique francophone*

Paris, Silex Éditions, ACCT, 1984

Sylvain Beck

RÉFÉRENCE

Guth, Suzie. — *Exil sous contrat. Les communautés de coopérants en Afrique francophone*. Paris, Silex Éditions, ACCT, 1984, 479 p., bibl., index, ill.

- 1 L'ouvrage de Suzie Guth, intitulé *Exil sous contrat. Les communautés de coopérants* est un ouvrage de référence concernant la sociologie des Français en Afrique. Certes, il est daté, mais la profondeur, l'érudition, la rigueur de l'enquête et la connaissance du terrain par l'auteure, qui a exercé plusieurs années au sein de la coopération au Maroc et au Congo, en fait un travail majeur. S'il est vrai qu'il est très peu soumis à concurrence, tant les travaux académiques sur ce sujet sont rares, il pose des fondements nécessaires à toute réflexion contemporaine sur la situation néocoloniale.
- 2 À travers la coopération française, Suzie Guth analyse les formes de néo-colonialisme dans les sociétés africaines après les Indépendances. Elle précise que les coopérants français des années 1960-1970 représentaient une population majoritairement jeune, enseignante et diplômée avec un niveau d'étude d'au moins le baccalauréat. Le séjour du coopérant se caractérisait le plus souvent par une durée de séjour d'un an ou deux. Celui-ci était effectué dans le cadre, par exemple, d'un Volontariat de service national actif (VSNA), dispositif qui pouvait être substitué au service militaire, ou bien lors d'une affectation à la demande des agents de la fonction publique et en lien avec les contrats avec les pays d'accueil. Le statut de coopérant repose donc sur l'accomplissement d'une mission d'aide dans le cadre des institutions du pays aidé, sous domination française. Dans cet ouvrage, Suzie Guth introduit l'ambivalence des relations entre les

« coopérants » et les « autochtones ». Elle envisage le rapport à l'altérité locale de ces derniers comme spécifique, car conséquence de leur situation : être un élément du « dehors », à savoir un corps étranger dans un « dedans » lointain. Ces coopérants sont « ailleurs » sans vraiment y être, tant les références quotidiennes à la France sont nombreuses. À un « rêve d'altérité » se joint un rêve d'assimilation par une « volonté d'aller à la rencontre de l'autre, de se fondre dans sa culture » (p. 16). L'ambiguïté de la relation aideur-aidé se révèle donc par une transformation de soi limitée par le caractère temporaire de la migration et les cadres politiques et sociaux de l'aide bilatérale française en Afrique francophone.

- 3 L'ouvrage se déroule en trois temps. Premièrement, l'auteure souligne le caractère pacifiste de la coopération en comparant la relation d'aide au développement au caractère guerrier des politiques économiques et militaires. Deuxièmement, elle présente une approche psychosociologique pour mettre en évidence la relation aideur-aidé dans sa complexité et sa quotidienneté. Enfin, elle met en évidence le processus de communalisation qui tend à séparer le groupe exogène des coopérants du tissu social local en montrant qu'ils forment, malgré eux, des communautés à part. Dans ce compte rendu, nous insisterons sur trois points essentiels dans cet ouvrage : le rôle et la fonction de la coopération dans une géopolitique marquée par la guerre froide qui a suivi la Seconde Guerre mondiale et les guerres de décolonisation ; les motifs du départ, qui montrent une certaine continuité avec des parcours migratoires antérieurs ; l'analyse en termes de « communautés de coopérants » dont l'actualité est notable. Les données de l'ouvrage ne sont plus toujours d'actualité et il faut préciser, par exemple, que le VSNA n'existe plus depuis 1997, date à laquelle le service militaire obligatoire a été supprimé ; de même, la coopération, notamment au Maroc, terrain principal de l'auteure, a pris fin au début des années 1980, avec la mise en place des lois de marocanisation qui comprenaient, entre autres, l'arabisation de l'enseignement et la préférence nationale pour le recrutement des enseignants dans les établissements marocains privés ou publics. Néanmoins, une fois dégagé le contexte historique de l'ouvrage, certains éléments fondamentaux rejoignent les observations que l'on peut faire actuellement à propos des enseignants français en Afrique francophone, en particulier au Maroc.
- 4 Le premier chapitre resitue les motifs de la politique d'aide et de coopération dans le cadre d'une compétition internationale qui suit la Seconde Guerre mondiale. Exposant les résultats de l'analyse de dizaines de milliers de pages d'archives et de débats parlementaires français entre 1960 et 1978, Suzie Guth dégage trois motifs à la coopération : un devoir moral de solidarité humaine, des raisons économiques et politiques, ainsi que la persistance de relations coloniales. Selon l'auteure, la coopération s'inscrit donc dans une tradition française fondée sur le principe républicain d'égalité entre les hommes. Mais elle souligne que cette perspective est contrebalancée par la volonté de préservation de la langue et de la culture françaises. Si les rapports parlementaires mentionnent que la coopération a pour ambition de faire bénéficier d'un enrichissement personnel à ceux qui la mettent en œuvre, il en est tout autre de leur vécu et de leur imaginaire. En effet, l'aide induit des formes de communalisation qui mettent en péril l'idéal de la rencontre. Les tests psychosociaux menés auprès des coopérants — afin d'observer leur rapport à leur nouvel environnement et leur univers sémantique pour décrire la « marocanisation », « l'étranger » et « l'ami » — montrent que « l'enrichissement personnel » qu'ils attendent au cours de leur séjour est limité par le cadre politique de l'aide. Ce constat

est important car il révèle un cas de conscience pour les coopérants. Ils constatent l'altérité de leur propre culture, qui se pense universelle, celle-là même qu'ils doivent transmettre aux autochtones. En même temps, ils se découvrent comme agents d'une politique initiée sur les vestiges de la dépendance des nouvelles nations vis-à-vis de l'ancienne métropole. À cela s'ajoute la relation entre classes sociales, et entre riches et pauvres. Si Suzie Guth se focalise sur la dimension républicaine de l'aide, elle n'en néglige pas moins le point de vue des discours publics du pays d'accueil, en particulier au Maroc. C'est ainsi qu'elle aborde l'aide comme un « cheval de Troie », c'est-à-dire une manière pour la France de continuer à gouverner dans les anciennes colonies et les protectorats indépendants. Toutefois, l'auteure nuance cette accusation de néocolonialisme (p. 69) en expliquant que l'inégalité manifeste dans les relations entre États a toujours existé, mais n'avait jamais fait l'objet d'une aide. Elle précise aussi que, individuellement, les coopérants ne correspondent pas toujours aux exigences des membres des pays d'accueil, ce qui relativise l'inégalité des relations interpersonnelles. Enfin, elle répond aux accusations de néocolonialisme, qu'elle dresse au rang de « conscience d'une culpabilité collective » liée à la mémoire des guerres coloniales (p. 71). Elle met alors en évidence le pacifisme de la pratique des coopérants pour nuancer les discours qui les associent aux politiques économiques et militaires : « l'enseignant n'est pas casqué et botté » (p. 79). La situation réelle des coopérants ne correspond pas à leur idéal : leurs habitudes de consommation exaspèrent alors qu'ils vivent parmi les pauvres ; la langue et la culture qu'ils transmettent est étrangère aux autochtones alors qu'elles prétendent à l'universalité ; ils se distinguent par leur altérité plutôt que leur assimilation ; enfin, ils sont, soit trop discrets, soit trop impliqués dans les affaires des nations indépendantes.

- 5 Dans la suite de l'ouvrage, Suzie Guth décrit l'hétérogénéité des statuts en coopération (chapitre 5). Elle précise que le recrutement des coopérants dans l'enseignement se faisait par candidatures en fonction de la demande des États. Le nombre de postes dépendait des pays aidés et des crédits accordés aux ministères gestionnaires de l'aide. Les candidats étaient recrutés surtout en fonction du grade de leur diplôme considéré comme garant de leur qualité d'enseignant. Les candidats établissaient leur demande par secteurs géographiques, selon des critères de rémunération, et en fonction de la représentation culturelle qu'ils se faisaient du pays demandé, et notamment de sa situation politique et de l'orientation idéologique de son régime. Ainsi, dès la mise en place de la politique d'aide, en 1961, le statut des coopérants s'est caractérisé par l'hétérogénéité des situations administratives : le coopérant pouvait être civil, volontaire du service national actif, volontaire du progrès, personnel d'une Alliance française, fonctionnaire, contractuel, etc. Mais il appartenait à un groupe d'individus dont le point commun était de représenter un corps étranger, ce qui les distinguait de leurs collègues de métropole, y compris dans leurs conditions de vie. Par exemple, le regard porté sur leur situation mettait en évidence une contradiction entre un imaginaire de l'aide, porté par un idéal ascétique, et les conditions matérielles dans lesquelles certains coopérants vivaient dans le pays d'accueil, conditions permises par des rémunérations parfois très avantageuses. Or, l'auteure souligne que celles-ci étaient très diverses, entraînant des clivages au sein même de la communauté des coopérants.
- 6 La représentation généralement négative portée par les métropolitains sur les coopérants ultra-marins peut s'expliquer par les motifs du départ. D'une part, les coopérants-enseignants, le plus souvent d'origine sociale modeste ou moyenne, sont fort éloignés des élites françaises. D'autre part, les entretiens qualitatifs réalisés par

l'auteure montrent que certains de ces départs correspondent à des situations de rupture, interprétées par les enseignants restés en France comme une trahison, et par l'auteure comme une crainte de l'enlisement dans le système, dans la routine. Dès lors, partir, c'est « quitter la famille, affirmer son indépendance » (p. 83). C'est également une fuite devant le vécu métropolitain et la réalité de son propre pays. En cela, la migration est conçue comme la conséquence d'une inadaptation à la communauté enseignante d'origine, le franchissement de la norme et le passage à une marginalité institutionnalisée. Pourtant, certains de ces coopérants, qui ont des ascendants colons ou sont « pieds-noirs », vivent, eux, le départ comme un retour au pays. Finalement, les motifs du départ sont composites. Ce dernier est vécu comme une rupture et un pas vers l'autonomie pour les uns, et comme un devoir moral et idéologique envers les déshérités pour les autres. Mais pour tous, c'est bien leur passé qui justifie leur présence à l'étranger. Par un certain refus de s'adapter à leur société, ils trouvent une forme d'équilibre dans le séjour à l'étranger, grâce justement à la marginalité liée à leur situation d'étranger.

- 7 Ces caractéristiques communes aux coopérants permettent à Suzie Guth de mettre en évidence les causes de leur tendance à des formes de communalisation. L'ambiguïté de la coopération, structure du dehors devant s'intégrer dans une structure du dedans, ne peut que provoquer une agressivité de la part des bénéficiaires et une mauvaise conscience de la part des coopérants-enseignants qui imposent des normes allogènes au tissu culturel et normatif local qui ne tiennent souvent pas compte des spécificités familiales et sociales des élèves. C'est pourquoi, l'idéal et les motifs de la coopération situés dans le registre de l'échange, du don et de l'amitié, se trouvent confrontés à l'inimitié, au clivage et à la rivalité. L'impossibilité d'une assimilation au sein de groupes segmentaires locaux établis sur les liens de parenté (qui sont plus symboliques que réels) maintient les coopérants dans une position d'étrangers dans des organisations exogènes. Suzie Guth insiste alors sur les limites de l'expansion sociale du groupe des coopérants : leur altérité, comme le passé des rapports coloniaux, freinent leur intégration dans le macro-système. En revanche, leur idéal d'intégration se retrouve, au niveau microsociale, dans la relation interpersonnelle faite de partage d'affects. L'auteure met en évidence des confusions constantes entre les différents niveaux d'analyse qui brouillent les relations sociales dans leur quotidienneté. Ainsi les coopérants sont-ils des Français expatriés qui constituent un groupe social autonome, communautaire, alimenté par la distance géographique avec leur famille. Suzie Guth analyse les rapprochements au sein de cette communauté en termes d'affinités électives. Ainsi, le partage de loisirs permet de compenser la disparition de leurs structures sociales d'origine par des échanges de livres, des histoires d'amours et des week-ends en voiture qui constituaient la vie coloniale des années 1970 en Afrique. La coopération représente donc, pour ceux qui la vivent, une affirmation de soi partagée envers et contre les matrices culturelles et sociales de leur pays d'origine, ce qui leur permettrait de se regrouper selon certaines affinités liées à leur séjour ultramarin. D'une certaine manière, Suzie Guth analyse ces groupes d'affinités comme la formation d'un « nous » qui se construit sur les logiques mêmes que ces coopérants ont fuies, mais qu'ils s'empressent de reproduire hors de France. Cette communauté se distingue ainsi par sa spécificité en opposition au groupe d'appartenance d'origine, la France, et au groupe local, le pays d'accueil. L'auteure traduit cette reconnaissance par une affirmation de soi qui les avait incités à partir. Cet individualisme se traduit par un attachement aux loisirs (se révélant particulièrement à travers leurs pratiques

associatives). Ainsi, cette communauté se distingue-t-elle, dans le pays d'accueil, par la revendication du caractère volontaire du départ, ce qui la différencie des communautés françaises nées sur place et des communautés locales. L'auteure s'appuie, pour fonder ses analyses, sur l'ouvrage de T. Veblen à propos de la classe de loisir¹ qui présente la construction d'un « nous » sur une sociabilité fondée sur le bon goût. Les sports, les séjours ou la rencontre de l'Autre sont autant de marqueurs d'un loisir ostentatoire basé sur l'effort et l'exploit, caractéristiques de la figure de l'aventurier. Cette image se doit d'être conservée par les coopérants car, malgré eux, en tant que dépositaires du modèle culturel français, elle représente, pour les élites locales, la marque de l'éducation et du bon goût. C'est d'ailleurs cette nouvelle appartenance sociale qui modifie davantage les consciences que l'expérience de l'expatriation elle-même.

- 8 L'ouvrage de Suzie Guth nous renseigne sur des comportements et des représentations qui sont toujours d'actualité. En particulier, l'auteure conclut sur le caractère volontaire du départ qui solidarise les coopérants dans une communauté « en exil volontaire » fondée sur un idéal de la relation d'aide, de la rencontre avec l'altérité et d'un rapport spécifique à l'espace et au temps se cristallisant dans une classe de loisir. Elle en souligne les effets pervers lorsque ces idéaux se confrontent aux réalités matérielles et symboliques des situations socioéconomiques locales, de la mémoire coloniale et des structures d'organisation sociale locale. Néanmoins, si elle reconnaît une continuité historique entre les pays aideurs et les pays aidés, elle réfute l'hypothèse du néocolonialisme : de cette manière, elle se propose de différencier l'aide et la coopération d'avec les intérêts politiques, économiques et financiers. Autrement dit, il s'agit d'une part, de dissocier l'aide de ses aspects mercantiles en mettant en exergue le caractère multiforme des discours du néocolonialisme, et ce, afin d'éviter une consonance entre coopération et colonisation. Le néocolonialisme ne s'éteindra qu'avec l'identité retrouvée du pays aidé, c'est-à-dire par l'affirmation pour la population locale de la continuité avec l'identité construite au cours de la colonisation. Pour dépasser les jugements portés sur la coopération, Suzie Guth conclut en insistant sur les échanges institutionnalisés qu'elle a favorisés entre des cultures et des communautés profondément allogènes. Ainsi, la coopération a-t-elle permis à l'Europe et à l'Afrique de mieux se connaître et de se reconnaître en tant que partenaires dans le jeu politique planétaire.

NOTES

1. T. VEULEN, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1978.